

Pôle communication
24.65.42

Vendredi 30 janvier 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déménagement d'Air Calédonie vers La Tontouta : une solution de transport mise en place pour les voyageurs

TONTOUTA EXPRESS

Dans le cadre du transfert des activités d'Air Calédonie vers l'aéroport de La Tontouta, le gouvernement met en place, à compter du 2 mars 2026, une solution de transport en commun dédiée aux passagers et à un **tarif maîtrisé**.

Cette offre a été conçue pour répondre aux attentes et aux préoccupations exprimées par les voyageurs des îles. Elle a été présentée lors du 3^e Comité de coordination de la desserte maritime et aérienne (COCODIMA), réuni le mercredi 28 janvier, en présence des représentants des provinces des Îles et du Nord, d'Air Calédonie, des acteurs du secteur touristique, ainsi que des représentants de Drehu et de Kunié.

Le service de navettes sera assuré par Tontouta Express (TEX) et se caractérisera par les modalités suivantes :

- **Tarif** : 500 francs par trajet et par voyageur ;
- **Horaires** : un programme de navettes couvrant l'ensemble des vols domestiques d'Air Calédonie.
- **Quatre points d'arrêt** :
 - Nouméa – CHT ;
 - Dumbéa – Koutio ;
 - Païta – Arènes du Sud ;
 - Tontouta – Aérogare.



* * *